

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2013/32 Paraphe : <i>FS</i>
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE <i>Délibération n° DC2013/27</i>	

Nombre de membres :

En exercice : 126

Présents : 72

Votants : 84 (Dont 12 pouvoirs)

POUR : 84 (100%)

CONTRE : 00 (0%)

ABSTENTION : 00 (0%)

Le huit avril deux mille treize, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Le Chesne, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 29/03/2013

M. Gérard DEGLAIRE est désigné secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : *Mesdames* Geneviève ALEKSANDER ; Dominique ARNOULD ; Isabelle BECHARD ; Josette BESTEL ; Françoise BONOMME ; Marie-Ange BROUILLON ; Françoise CAPPELLE ; Geneviève COSSON ; Marie-Hélène DEVER ; Béatrice FABRITIUS ; Marie-Hélène FOURCART ; Ghislaine GATE ; Elisabeth HAQUIN ; Ghislaine JACQUET ; Sylvie LEFORT ; Pascale MELIN ; Marie-Paule MULLER ; Chantal PIEROT ; Gisèle PIERSON ; Suzanne RAULIN ; Martine VERNEL ; *Messieurs* Michel ADIN ; Claude ANCELME ; Tony BESANCON ; Bernard BIENVENU ; René BOCQUET ; Jacques BOUILLON ; Mathieu BOUILLON ; Jean-Pierre BOURE ; René BRUAUX ; Roland CANIVENQ ; Bruno CHARBONNIER ; Michel COLIN ; Dominique COLSON ; Jean-Pierre CORNEILLE ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Dominique DANNEAUX ; Pierre DEFORGES ; Gérard DEGLAIRE ; Thierry DEGLAIRE ; Jean-Michel DELAHAUT ; Jean-Claude ETIENNE ; Philippe ETIENNE ; Vincent GAVART ; Christophe GIOT ; Dominique GUERIN ; Bruno JUILLET ; Hervé LAHOTTE ; Jean-Marc LAMPSON ; Jacques LANTENOIS ; Francis LAUNOY ; Fabrice LEFEVRE ; Jean-Pierre LELARGE ; Patrick LESOILLE ; Jean-Marc LOUIS ; Jacques MACHAULT ; Jean-Paul MAILLART ; Raoul MAS ; Frédéric MATHIAS ; Bernard MOREAU ; Claude MOUTON ; Daniel NIZET ; Jacky NIZET ; Paul PONCIN ; André POULAIN ; Guillaume QUEVAL ; Christophe RANSON ; Jean-Marie REVILLION ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Gildas THIEBAULT ; Erol VAUCHEL.

Représentés : Madame Régine BRUSA donne pouvoir de vote à Mme F BONOMME ; Madame Françoise BUSQUET donne pouvoir de vote à M. F COURVOISIER-CLEMENT ; Madame Nathalie CAMBIER-JONVAL donne pouvoir de vote à Mme F CAPPELLE ; Madame Chantal PETITJEAN donne pouvoir de vote à M. A POULAIN ; Monsieur Jean-Pierre BOSCHAT donne pouvoir de vote à Mme G. JACQUET ; Monsieur Jean-Paul BOUILLEAUX donne pouvoir de vote à Mme Ch PIEROT ; Monsieur Patrick BROUILLON donne pouvoir de vote à M. F SIGNORET ; Monsieur Luc DECORNE donne pouvoir de vote à M. D DANNEAUX ; Monsieur Pierre LAURENT-CHAUVET donne pouvoir de vote à Mme MP MULLER ; Monsieur Michel MAYEUX donne pouvoir de vote à M. Cl ANCELME ; Monsieur Francis POTRON donne pouvoir de vote à M. JP CORNEILLE ; Monsieur Jean-Yves STEPHAN donne pouvoir de vote à M. F MATHIAS.

OBJET : PLAN DE FINANCEMENT DU BATIMENT D'ENTREPRISES

Vu les statuts de la 2C2A notamment l'article 3.2 « Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté » ;

Vu la délibération n°DC2012/70 du Conseil de Communauté en date du 1^{er} octobre 2012 validant l'Avant-Projet Définitif, approuvant le plan de financement prévisionnel et autorisant le dépôt du permis de construire ;

Vu la délibération n°DC2013/12 du Conseil de Communauté du 6 février 2013 autorisant le lancement d'un marché de travaux pour la construction d'un bâtiment d'entreprises dans les conditions suivantes :

Vu les résultats de la consultation des entreprises ;

.../...

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté APPROUVE le plan de financement du bâtiment d'entreprises comme suit :

PROJET PEPINIERE D'ENTREPRISES: PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL		PF	
DEPENSES	Acquisition terrains (sur ZAC Vouziers)	50 149,00 €	
	TOTAL HT des travaux	Travaux bâtiment	769 800,00 €
		Frais de terrassement et VRD	379 200,00 €
		Option panneaux photovoltaïques	113 000,00 €
	Etudes, Maîtrise d'œuvre et Frais divers (8%)	100 960,00 €	
	Frais de communication et signalétique	10 000,00 €	
	Frais d'ingénierie de projet (sur 3 ans)	20 000,00 €	
	Provision pour charges financières (intérêts sur 15 ans)	240 000,00 €	
Coût total de l'opération HT	1 683 109,00 €		
RECETTES	Conseil Général	Montant € - avance remboursable	100 000,00 €
	Conseil Régional*	Montant € - avance remboursable	0,00 €
	TOTAL RECETTES AVANCES REMBOURSABLES	Montant €	100 000,00 €
		Equivalent subvention	20 000,00 €
	Dotation PER	Taux de participation	11,88%
		Montant € - subvention	200 000,00 €
	FEDER	Taux de participation	21,93%
		Montant € - subvention	369 088,15 €
	TOTAL RECETTES SUBVENTION	Montant €	589 088,15 €
TAUX DE PARTICIPATION SUR OPERATION	%	35,00%	
Reste à charge de la 2C2A	Montant €	1 114 020,85 €	

- CHARGE le Président de solliciter toutes subventions auprès des financeurs potentiels et de signer tous les actes à intervenir.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Francis SIGNORET

